

lereporter.ma - Site de  
l'hebdomadaire marocain : Le  
Reporter  
-- À la Une --

À la Une



**Entretien avec  
Mohand Laenser,  
Secrétaire Général du  
Mouvement  
Populaire : Comment  
le Mouvement  
Populaire a basculé  
dans l'opposition**

B.M - M. El H. - M.Z  
samedi 27 octobre 2007

**Au lendemain des résultats des élections législatives du 7 septembre dernier, le Mouvement Populaire (MP), dirigé, conjointement, par le Président Mahjoubi Aherdane et le Secrétaire Général Mohand Laenser, avait décidé de faire partie de la majorité gouvernementale qui était en formation (comme il avait fait partie de la majorité sortante). Or, au terme des tractations qui ont eu lieu pour la formation du gouvernement dirigé par le Secrétaire Général du parti de l'Istiqlal, Abbas El Fassi, le MP a été obligé de se réorienter vers l'opposition. Pourtant, ce parti a été classé, au vu des résultats des dernières élections, troisième après l'Istiqlal et le PJD. Il est 2ème dans le classement des partis de la majorité sortante. C'est d'ailleurs pour cela qu'il n'avait cessé de réclamer plus de maroquins que l'USFP et le RNI. En fin de compte, la majorité a été constituée sans le MP qui se retrouve aujourd'hui, malgré lui, dans l'opposition. Comment le parti de Mohand Laenser en est-il arrivé là ? Est-il prêt pour occuper les bancs de l'opposition aux côtés du PJD et de l'UC ? Va-t-il coordonner ses actions anti-majorité avec le parti islamiste (PJD) ? Qu'en est-il des effets de cette transformation sur ses troupes et sur ses parlementaires, tant à la première qu'à la 2ème Chambre ?... En réponse à ces questions et à bien d'autres, Laenser explique comment les tractations se sont déroulées, pourquoi il y a eu blocage et comment le MP s'est référé au Souverain avant de passer à l'opposition... Entretien.**

*Pouvez-vous nous parler des principaux points que vous retenir des négociations de votre parti avec le Premier ministre avant la décision du Mouvement Populaire (MP) de basculer dans l'opposition ?*

Vous vous rappelez tous que les élections du 7 septembre, malgré une faible participation, ont démontré quand même que l'électeur marocain a confirmé sa confiance dans la majorité sortante. Les cinq partis sortant se retrouvaient donc avec une majorité. La logique voulait alors que cette même majorité soit reconduite à la tête du gouvernement. D'ailleurs, le MP et le parti de l'Istiqlal sont les deux partis qui ont eu les faveurs de l'électorat puisqu'ils ont amélioré leur classement par rapport aux législatives de 2002. Nous étions tout naturellement prêts à participer au gouvernement.

D'ailleurs, nous avons posé la question au bureau politique pour savoir s'il était pour la participation ou non, juste après la nomination du Premier ministre. Sa décision a été claire : nous sommes pour la participation. Bien sûr, il fallait attendre ce qui découlerait des négociations.

Nous avons eu le premier contact avec le Premier ministre qui nous a informés de sa nomination, de sa vision du gouvernement et sa structure. Puis, il y a eu une deuxième rencontre au cours de laquelle M. Abbas El Fassi nous a présentés une première proposition quantitative concernant les portefeuilles destinés à chacune des composantes.

Il réservait six portefeuilles au PI et quatre à chacun de ces trois autres partis : MP, RNI et USFP et enfin deux au PPS. Il nous a demandé notre avis, nous lui avons transmis notre réponse par écrit. Nous avons émis des remarques sur la structure, nous avons également estimé que quatre portefeuilles posaient quelques problèmes aux différentes composantes. Nous avons surtout insisté sur le fait que cette répartition ne tenait pas compte du classement des partis. Je dois ajouter que nous avons posé la question de la présidence du parlement dès la première rencontre, en disant que la tradition, depuis 1998, voulait que les tractations pour le gouvernement prennent en compte aussi ce poste qui dépend entièrement de la volonté de la majorité.

Une troisième rencontre a eu lieu au cours de laquelle le Premier ministre nous a présentés une

nouvelle offre en accédant à certaines de nos remarques. Seulement, cette offre nous mettait à égalité avec le RNI (cinq portefeuilles pour chacun), mais la présidence du parlement, contrairement à un accord de principe qui nous avait été donné par le Premier ministre pour confier cette responsabilité au MP, a été accordée au RNI. Nous avons fait remarquer que cette proposition nous semblait injuste par rapport au MP et son classement. On nous proposait cinq portefeuilles, six au RNI puisqu'on lui avait proposé cinq portefeuilles en plus de la présidence du parlement et pratiquement six à l'USFP. Cela ne nous semblait pas acceptable. Nous avons donc fait part de ces remarques au Premier ministre en demandant une amélioration de l'offre. Ce qui n'a pas été fait et nous a pratiquement rejeté dans l'opposition.

*Et cela a bloqué au niveau du nombre déjà, ou à l'énoncé des noms ?*

A partir du moment où nous étions encore sur le nombre, nous n'avions pas encore entamé la discussion du reste. Parce qu'il fallait d'abord trancher cette question. Car nous ne pouvions pas être déclassés du 2ème rang au 4ème. Alors, le Premier ministre avait dit qu'il allait revoir cette offre d'autant plus que nous n'étions pas les seuls à l'avoir rejetée, puisqu'il y a un autre parti de la majorité qui l'avait également rejetée (Ndlr : l'USFP).

*Que répondriez-vous à ceux qui disent qu'il y a eu blocage parce que Mohand Laenser n'a pas eu le perchoir et parce que Mahjoubi Aherdane n'a pas pu placer son fils en tant que ministre ?*

Je vais vous dire tout simplement que nous avons demandé que le perchoir soit également pris dans l'équation en considérant qu'il est l'équivalent d'un poste ministériel, sinon un peu plus. A partir de là, il est bien évident que toutes les formules existent, c'est ou le perchoir ou une compensation, au moins équivalente.

Donc pour nous, contrairement à ce qui se dit, nous ne nous sommes pas cantonnés à demander le perchoir ou rien... Car, comme je l'ai dit, la question de la présidence du parlement était d'abord une question du vote de la majorité. La majorité pouvait bien dire qu'elle ne voterait pas pour un candidat du MP mais il faudrait bien que le MP puisse retrouver quelque chose qui ne le place pas en position d'infériorité. Ça c'est le premier point.

Le deuxième point, c'est qu'on ne peut pas parler d'un blocage autour d'un nom puisque nous n'avons jamais proposé de noms, jamais... Le Mouvement Populaire, jusqu'à cette date, n'a pas donné de CV ou une liste de noms. Je défierai quiconque qui dirait le contraire. Nous n'en étions pas arrivés là. Nous étions en train de parler de structures, de nombre de portefeuilles, de leur nature... Jusqu'au moment où on nous a donné une offre complètement chiffrée et nominée.

C'est vrai qu'il aurait pu y avoir discussion sur des noms, mais nous n'en étions pas arrivés là et nous n'avions pas proposé de noms, du tout.

*Mais il y avait bien des noms qui allaient vous être imposés ?*

Vous savez, là aussi, on a trop brodé. Aziz Akhnouch est quelqu'un qui est très proche de nous et nous l'avons présenté en tant que candidat à la présidence de la région d'Agadir. Nous étions prêts à le proposer nous-mêmes pour un poste ministériel. Il y a eu des contacts avec lui pour savoir s'il voulait effectivement être présenté. Mais nous ne sommes pas entrés dans les discussions des noms. Nous étions encore au niveau du principe : comment se fait-il qu'un parti sorti troisième au classement général et deuxième au niveau de la majorité se retrouve brusquement dégradé au quatrième rang ?

*Est-ce vrai que c'est le Roi qui voulait vous voir passer dans l'opposition ?*

Ce qui a été écrit à ce sujet est faux. D'abord parce que nous ne discutons pas, nous ne négocions pas avec le Roi. Nous discutons avec la personne désignée par Sa Majesté, ce qui se fait dans toutes les constitutions de gouvernements. Maintenant, il est bien évident que, lorsque nous avons eu des blocages, nous avons effectivement sollicité l'aval de Sa Majesté pour la non-participation au gouvernement si nous n'arrivions pas à un accord. Je pense que c'est là le minimum de courtoisie parce que c'est quand même un gouvernement de Sa Majesté, la constitution marocaine est claire. Nous avons effectivement effectué cette démarche.

*Et vous n'avez pas eu de réponse ?*

Sa Majesté nous a transmis un message disant qu'il respectait la décision de nos instances. Nous sommes un parti qui a ses instances dirigeantes et qu'il respectait entièrement. Sa Majesté l'a bien montré même lors de la nomination du Premier ministre, il a été respectueux de la pratique démocratique. Il ne pouvait pas ne pas être également d'accord sur la pratique décisionnelle au sein d'une instance politique.

*Avec du recul, ne pensez-vous pas que c'était une erreur stratégique que de placer le perchoir dans les discussions ?*

Ecoutez, placer le perchoir dans l'équation, pour nous, n'était pas une erreur du tout. Car, premièrement, il y a à ce niveau une pratique qui s'est toujours faite. La majorité, toujours, quand elle se constitue, elle se constitue effectivement à la porte du gouvernement. Mais il est bien évident que nous ne sommes pas dans un régime anglais ou autre où on peut voir une personnalité de l'opposition à la tête du perchoir.

Deuxièmement, nous estimons que, plus que la constitution du gouvernement, la présidence du parlement est une affaire d'abord de la majorité. Parce qu'il y a vote, candidatures... Nous estimons que le fait d'avoir placé le perchoir, et non pas exigé, dans l'équation, n'était absolument pas une erreur.

*Est-ce que ce vous avez des remarques quant à la manière avec laquelle ont été conduites les tractations, et de la part du Premier ministre, et de la part du Palais ainsi que de votre part ?*

Oui, je pense qu'ils auraient pu se conduire autrement. D'abord sur la structure, je pense qu'on pouvait ne pas soumettre une structure à Sa Majesté avant même qu'il y ait un accord entre les composantes de la majorité. Il fallait aussi se mettre d'accord sur la répartition ministérielle et demander aux partis de proposer, soit un nom par département, soit plusieurs noms, puisque c'était aussi la pratique.

Tout cela ne s'est pas fait, je ne sais pas pourquoi. Il n'y a que le Premier ministre qui peut avoir des explications. En ce qui nous concerne, peut-être que si on avait imaginé le cours qu'allaient prendre les événements, on aurait pris les devants. On aurait, dès le départ, fixé une liste de départements et proposé des noms pour qu'il y ait discussions sur cette base. Mais j'estime qu'on était dans notre bonne foi en attendant que le Premier ministre poursuive ses négociations. D'autant plus qu'il ne s'agissait pour nous que d'une majorité sortante qui rempile. Cela relevait pour nous d'un remaniement ministériel plutôt que de la composition d'un nouveau gouvernement.

*Vous dites que Aziz Akhnouch vous est proche, qu'en est-il alors d'Amina Benkhadra qui a été initialement proposée par le Premier ministre dans la liste des ministrables MP ?*

Vous savez, le drame dans toute cette histoire c'est qu'effectivement tout le monde se polarise sur les noms. On aurait pu, nous-mêmes, nous polariser sur les noms. Mais ce n'était pas encore à l'ordre du jour dans les négociations. Le premier point à l'ordre du jour c'était : je donne 6, 5, 6 (NDLR : 6 au RNI, 5 au MP et 6 à l'USFP)... Cela n'a pas de sens.

Concernant le deuxième point relatif aux noms qu'on nous avait proposés et que je respecte énormément : Aziz Akhnouch avec qui nous avons déjà des rapports, Amina Benkhadra, on aurait pu très bien la prendre comme beaucoup de partis ont pris des noms féminins qui n'étaient pas forcément les leurs. D'autant plus que c'est une femme compétente dans son domaine... Mais on n'en était pas encore là.

Bien sûr, on aurait certainement eu des réticences, des résistances, c'est tout à fait normal. Mais face à tout cela on pouvait discuter, argumenter et convaincre, mais on n'en était pas encore arrivé à ce stade. Là où cela a réellement bloqué, c'est de nous retrouver en queue de peloton alors que nous étions en tête.

L'opposition

► « Nous avons des divergences avec le PJD »

*Etes-vous prêts pour l'opposition ?*

Là aussi, il y a beaucoup de choses fausses qui ont été écrites. Il y a des gens qui parlent du rejet du MP, de son passage forcé à l'opposition... C'est vrai dans un sens, étant donné que le choix initial du parti n'a jamais été l'opposition. Certes, on aurait pu dire que cela suffit, commençons par clarifier le champ politique ! Il y a la Koutla qui est là, qui veut gouverner, elle n'a qu'à gouverner avec un centre. Allons à l'opposition pour préparer une alternative ! Ce schéma ne s'est pas produit puisqu'on avait déjà opté pour la participation.

Mais, à partir du moment où les conditions de cette participation n'étaient pas réunies, ce n'est pas un drame et il faut bien une opposition dans un régime démocratique. En plus, il n'y a jamais de partis qui sont créés pour être majoritaires ad vitam æternam et d'autres qui doivent rester dans l'opposition éternellement... Nous avons été dans l'opposition à plusieurs reprises.

La stratégie que nous allons adopter dans l'opposition est une stratégie qui répond un peu aux vœux des instances supérieures du pays. Le dernier discours de Sa Majesté est très clair. Il souhaite une opposition constructive. Nous ne pouvons pas être autre chose qu'une opposition constructive. Parce qu'il serait puéril de dire aujourd'hui qu'on n'est plus dans la majorité, qu'il faudrait rejeter tout ce qui viendrait de cette majorité à laquelle nous avons participé. Mais il est bien évident que c'est aussi un nouveau gouvernement, même s'il s'agit des anciennes composantes de la majorité, parce qu'il y a un nouveau Premier ministre et parce que les élections de 2007 ont montré de nouvelles attentes des populations.

Donc pour nous, si ces attentes ne sont pas prises en considération, il est bien évident qu'on va s'y opposer. Si des textes ou des actions que nous avons déjà initiés devaient nous être présentés dans le même esprit que lorsque nous les avons élaborés, il est bien évident que personne ne comprendrait qu'on s'y oppose.

*Envisagez-vous une coordination avec les autres composantes de l'opposition ?*

Dans l'opposition d'aujourd'hui, il n'y a pas un bloc. Il y a trois partis principaux, plus d'autres, qui vont être obligés de coordonner certaines actions, par essence. Il est bien évident que sur certaines décisions, certains textes, si on a les mêmes positions de refus, il faudra bien coordonner pour présenter des amendements communs. Mais il est bien évident que nous ne sommes pas en train de constituer une coalition. D'autant plus qu'avec le Parti de la Justice et du Développement (PJD), nous avons beaucoup de points en commun mais nous avons aussi beaucoup de points de divergence. Ce n'est pas parce que nous sommes en dehors du gouvernement que forcément tout va s'effacer et qu'on va constituer un bloc d'opposition.

*Quels sont les principaux points de divergence qui vous opposent au PJD ?*

Nous sommes pour le droit positif et pas du tout pour l'application de la Chariaâ. Nous sommes, sur le plan économique, pour une économie libérale, ouverte dans laquelle il y a la concurrence, l'ouverture du marché avec quelques correctifs... Peut-être qu'eux ont une autre vision. Il est bien évident que nous n'allons pas abandonner nos idéaux tout simplement parce que nous sommes dans l'opposition aujourd'hui.

Autant, avec l'Union Constitutionnelle (UC) nous avons beaucoup plus de points en commun puisque nous sommes tous les deux membres de l'Internationale Libérale et nous sommes proches sur beaucoup de points. Autant, avec le PJD, il s'agira de coordonner les actions quand nous serions amenés à nous opposer tous à certaines visions du gouvernement. Mais ce n'est pas pour autant que nous allons dire, ça y est, nous fusionnons avec le PJD.

*Est-ce qu'il serait envisageable que le MP s'oppose au sein de l'opposition au PJD ?*

Cela peut arriver. Je vous donne cet exemple : il y avait une question relative au micro crédit et aux intérêts bancaires. Le PJD était contre ces intérêts. Il était bien évident que nous n'avions pas la même position, considérant qu'il y a un droit des affaires, un droit bancaire... Le crédit est un crédit et on ne va pas chercher midi à 14 heures.

*N'avez-vous pas été approchés par le PJD pour voter pour son candidat au perchoir ?*

Non, on a eu de simples contacts d'information pour savoir qui présentait qui. De toutes façons, on ne pouvait pas commencer un rapprochement sur une question de présidence du parlement. Il faut donner le temps au temps.

*Est-ce qu'il y a un agenda clair à ce sujet ?*

C'est sûr qu'on va discuter d'une stratégie de travail et de la coordination de nos actions. Sinon, le travail de l'opposition serait négatif. Il est bien évident que nous allons avoir des contacts et des réunions et nous en sommes convenus d'ailleurs.

*Maintenant que vous êtes revenus à l'opposition à côté de l'UC, pensez-vous à faire renaître le Wifak ?*

Pourquoi pas ? Mais cela peut être le Wifak comme il pourrait être un bloc libéral ou autre chose. Il est bien évident qu'avec l'UC notre situation est plus confortable qu'avant. Même avant, les ponts n'étaient pas coupés, mais c'était plus difficile. Un membre dans le gouvernement et un autre dans

l'opposition, c'était plus difficile de travailler ensemble. Maintenant il y a plus de possibilités.

*Il y a des militants qui reprochent au MP une sorte de mollesse face au coup qui a frappé le parti. En plus, est-ce que ce travail du cas par cas ne risque pas de mécontenter votre base ?*

Non, parce que le contraire risque de créer une fronde encore plus grande. Le contraire serait tout simplement des réactions épidermiques. Autrement dit, nous ne sommes pas au gouvernement, donc nous cassons la baraque... Non, nous jouons le jeu démocratique à fond. Il est tout à fait naturel, dans une démocratie qui est en train de se construire, qu'il y ait des partis majoritaires et qu'il y ait des partis minoritaires. Ce n'est ni une opposition au régime, ni une opposition tous azimut, ni une opposition pour l'opposition. Il faut que ce soit une opposition pour contrôler le gouvernement, le surveiller et lui exprimer les attentes des populations.

*Pour le retour à l'opposition, vos troupes, votre presse, vos organisations parallèles sont-elles prêtes, surtout que nombreux sont ceux parmi eux qui sont davantage attirés par des postes que par le militantisme ?*

D'abord nous ne sommes pas au gouvernement depuis longtemps. Cela fait uniquement cinq ans qu'on y est. Nous étions auparavant dans l'opposition. Si le parti n'avait pas ses structures, vous pouvez être sûrs qu'au bout de 50 ans -parce que le MP a 50 ans d'âge- il aurait disparu depuis déjà longtemps. Maintenant il est vrai que nous avons une faiblesse au niveau des organes de presse du parti. Nous allons travailler là-dessus, mais nous comptons aussi sur la presse indépendante et sur son objectivité si elle en a. J'espère qu'elle en a.

Le MP chez le Roi

*Est-ce vrai que vous avez été sollicité par le cabinet royal, lors des tractations, pour être reçu par le Roi mais vous avez préféré proposer Mahjoubi Aherdane ?*

Ce qu'il y a, c'est que le parti a ses statuts. Le MP a un Président et un Secrétaire Général. La demande qui m'a été faite, c'est d'y aller moi-même, c'est vrai. J'ai demandé si le Président et le Secrétaire Général pouvaient être reçus tous les deux par SM le Roi. On nous a dit non, une personne et une seule est reçue par parti. Le plus naturellement du monde, j'ai proposé la personne en tête du parti selon les statuts, Mahjoubi Aherdane.

Pas de courants chez le MP

*Il y a des militants MP qui s'étaient présentés lors des dernières élections sous d'autres couleurs, avez-vous pris des décisions à leur encontre ?*

Vous savez, il faut tenir compte aussi de la réalité que nous vivons depuis 2006, après la fusion de trois partis (le mouvement populaire, le mouvement national populaire et l'union démocratique). Il est bien évident que cette fusion n'a pas que des avantages. En plus, le système électoral marocain est un système totalement biaisé. Nous avons réellement envie de nous engager dans la moralisation et la rationalisation du champ politique et cela a un coût. C'est pour cela que nous avons perdu des sièges. En plus, nous étions obligés, dans des circonscriptions où nous avons des élus qui avaient encore leur place et où nous ne pouvions accrédi-ter qu'un seul, de trouver des solutions pour que les autres soient également candidats.

*Des militants MP parlent de la création au sein du parti d'un courant qu'ils placent sous le signe de la*

*« bonne gouvernance ». Est-ce que vous êtes ouverts au dialogue avec ce courant et à de telles initiatives critiques de l'intérieur du parti ?*

Aujourd'hui, la seule personne que je connaisse de ce courant c'est le signataire d'un communiqué qui va dans ce sens (NDLR : Mohamed Mansouri, ex-chef du groupe parlementaire MP à la 2ème Chambre). Il n'a aucune position dans les instances du parti. Il était membre du bureau politique quand il était chef de groupe, depuis qu'il s'est présenté aux élections de la deuxième Chambre en 2006 qu'il a perdues, il a complètement gelé ses activités. Il n'est dans aucune instance dirigeante. Pourtant, il dit qu'il a un certain nombre de parlementaires avec lui. Au niveau de la première Chambre, nous avons réuni le groupe, constitué les instances du bureau et nous avons même amélioré notre classement et le nombre de nos députés. La deuxième Chambre se réunira incessamment et nous allons voir ce qu'il en sera. Quoi qu'il en soit, nous ne sommes jamais contre l'ouverture d'un dialogue et cela se fera avec les instances habilitées du parti : le comité central et on va faire l'évaluation de tout ce qui s'est passé dans ce cadre.

## **Transhumance**

*L'ex-secrétaire d'Etat, devenu parlementaire SAP, Fouad Ali Al Hima, a constitué un groupe parlementaires avec des députés dont certains sont venus d'autres partis politiques. N'y a-t-il pas de députés MP qui aient rallié le groupe d'Al Himma ?*

Il y en a eu deux ou trois. Mais nous aussi nous sommes passés de 41 à 45 députés. Malheureusement, la transhumance est devenue une pratique courante. Il y a aussi le RNI qui s'est retrouvé avec 40 députés...

*Pourtant, l'article cinq de la loi sur les partis politiques interdit cette transhumance. Qu'est-ce que vous en pensez-vous ?*

C'est regrettable, parce que c'est une pratique qui dénature complètement les résultats des élections. Malheureusement, une loi ne suffit pas pour changer tout cela. Il faut également la maturité des députés. La loi est là, mais elle est vite contournée.

*Que pensez-vous de ce nouveau groupe de Fouad Ali Al Himma ?*

Dans la mesure où il s'est fait avec des petits partis existants, et c'est le gros de son groupe, je trouve que c'est une bonne chose. Parce qu'au lieu de laisser des groupuscules, quatre par-ci, trois par-là... Quelqu'un a pris l'initiative de les regrouper et a constitué un groupe qui puisse avoir le droit de s'exprimer. Ce n'est pas une mauvaise chose. Ce qui serait mauvais effectivement ce sont les débauchages individuels en masse.